

N° 139 Du 23 germinial an 11

Laissez passer librement Jean Joseph Graves pere
natif d'Ytrau domicilié à [redacted] municipalité
d' [redacted] département de l'Autal âgé de 45 ans, taille
d'un M. 525 M cheveux et sourcils noirs yeux chatains
front large nez aquilin bouche moyenne menton creux visage

inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° [redacted]
ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de maire d'Ytrau
en date du 20 delv mois et sur l'attestation du citoyen Antoine Pauguet demeurant
à Ytrau et du citoyen Grand Capmas demeurant à
lesquels ont signé avec nous. et lui Graves

Capmas Pauguet [Signature]

N° 140 Du 2 jour

Laissez passer librement Antoine Graves fils
natif d'Ytrau domicilié à [redacted] municipalité
d' [redacted] département de l'Autal âgé de 13 ans, taille
d'un M. 300 M cheveux et sourcils chatains yeux rous
front haut large nez bien fait bouche moyenne menton rond visage
ovale marqué de la petite vérole inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° [redacted]

ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de maire d'Ytrau
en date du 20 delv mois et sur l'attestation du citoyen Antoine Pauguet demeurant
à Ytrau et du citoyen Grand Capmas demeurant à
lesquels ont signé avec nous. et lui Graves

Capmas Pauguet [Signature] Graves

N° 141 Du 2 jour

Laissez passer librement Antoine Harmandis requisitionnaire amnistie
natif d'Ytrau domicilié à [redacted] municipalité
d' [redacted] département de l'Autal âgé de 29 ans, taille
d'un M. 506 M cheveux et sourcils noirs yeux gris
front court nez un peu dévié bouche moyenne menton rond visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° [redacted]

ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de maire d'Ytrau
en date du 20 delv mois et sur l'attestation du citoyen Antoine Pauguet demeurant
à Ytrau et du citoyen Grand Capmas demeurant à
lesquels ont signé avec nous. et lui Harmandis

Capmas Pauguet [Signature] Harmandis